



## ***La Lettre***

**n° 32**

**nov. - déc. 2024**

# **Conseils municipaux des 26 novembre et 17 décembre**

**Conseil municipal du 26 novembre** : 20 présents, 28 votants.  
Approbation du procès-verbal du conseil du 24 septembre.

## **1- AVIS SUR LES AUTORISATIONS D'OUVERTURES DOMINICALES 2025 POUR LES COMMERCES DE DÉTAIL EMPLOYANT DES SALARIÉS**

Après avoir écouté Isabelle Pasteur qui a expliqué l'avis favorable de la métropole, en concertation avec les commerçants et les organisations représentant les personnels, justifiant ces mesures par une augmentation d'activité exceptionnelle (Black Friday, période de Noël et début des soldes d'hiver), nous avons répondu :

La métropole a accordé cette année encore l'ouverture dominicale des commerces de détail 5 dimanches ainsi que 5 ouvertures des commerces automobiles. C'est bien, c'est un jour de moins que l'année dernière, mais ce n'est pas sérieux. À l'heure où Mme Pannier-Runacher, ministre, chouine que l'accord de la COP 29 n'est pas à la hauteur des enjeux, favoriser la surconsommation, pour, entre autres, coller aux pseudo-opérations promotionnelles du « Black Friday » est une hérésie. Sortons des incantations et mettons en pratique des politiques de consommation. En plus, ce ne sont pas les petits commerces qui vont en profiter le plus. Quant à l'ouverture des concessions automobiles 5 dimanches dans l'année, on se demande à quoi ça sert, sinon à continuer cette politique de Gribouille qui consiste à promouvoir toujours plus la vitesse, la taille et le poids au détriment des ressources du climat et de la biodiversité. Quant à l'accord des syndicats, tous n'ont pas signé et la CGT, opposée au travail le dimanche dans le commerce, refuse même de participer aux concertations.

Nous avons eu droit à un long discours de M. Kencker qui a soutenu à fond ces dérogations, prétendant que c'était bon pour tout le monde, commerçants et consommateurs. Il a traité de

démagogues ceux qui se prononçaient contre, les accusant de faire leur courses le dimanche...

Nous avons voté **contre**.

## 2 - CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE AP 292 SITUÉE 1 RUE DU MIDI – LOT B

Philippe Schmitt précise que le lot B n'a pas encore de destination arrêtée. La municipalité travaille avec la SPLAAD à la définition d'un projet qui respectera les principes suivants :

- construction d'un bâtiment s'intégrant dans le site par sa hauteur et sa qualité paysagère
- surface de plancher totale de 2 400 m<sup>2</sup> environ
- conservation de la quasi-totalité des arbres sains.

Nous posons plusieurs questions : pourquoi le prix est-il nettement plus élevé que le prix du lot A, qui fait 200 m<sup>2</sup> de moins ? Quels sont les projets ? Quelles sont les conditions relatives à la programmation et au respect des prescriptions urbaines, paysagères, architecturales ?

Rémi Détang répond qu'il s'agit de permettre la déconstruction de l'ancienne crèche. Le prix a été évalué par les services de l'État et dépend de nombreux facteurs. Pour l'instant, rien n'a été arrêté quant au futur aménagement, et les conditions du respect des prescriptions urbaines et paysagères seront définies entre avec la SPLAAD et le futur acquéreur lors de la cession.

Vote **contre**.

## 3 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Sur la section de fonctionnement, les principales évolutions concernent :

### 1. En dépenses :

- a. une augmentation de la contribution du budget principal au budget du CCAS pour tenir compte des services nouveaux proposés au sein de l'Appart' Services (notamment les cours de Français Langue Étrangère) et l'étude portant sur la refonte des secours d'urgence.
- b. des majorations de crédits sur le chapitre des charges de personnel (situation exceptionnelle liée à un rappel de rémunération suite à une reconnaissance de maladie professionnelle).
- c. une minoration du montant du FPIC pour enregistrer la baisse de la contribution notifiée.
- d. la prise en compte des créances admises en non-valeur et des créances éteintes.

### 2. En recettes :

- a. la recette non prévue lors du vote du budget en lien avec la convention signée par Dijon Métropole et l'éco-organisme Citéo.
- b. la majoration d'une redevance de téléphonie mobile (rattrapage sur plusieurs exercices).
- c. un remboursement partiel de rémunération (personnel reconnu en maladie professionnelle).
- d. la prise en compte des montants notifiés sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : diminution sur la dotation forfaitaire et augmentation sur la dotation de solidarité rurale.
- e. enfin, en diminution, la subvention de l'État au titre du Programme de Réussite Éducative dans le cadre des Quartiers Politique de la Ville : le montant initialement prévu à hauteur de 75 K€ a finalement été notifié à 50 K€ et a été versé directement au budget principal.

Vote **contre**.

## 4- CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES ADMISES EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES

2 790,72 + 9 753,85€

Question : Quels sont les délais et démarches entrepris pour le recouvrement des créances ?

Réponse : c'est le Comptable du Trésor qui entreprend les démarches, les délais sont variables ; la plupart des créances datent de 2022- 2023, certaines remontent à 2017, voire 2015.

Vote pour.

## 5 – CONVENTION PORTANT OCCUPATION D'UNE DÉPENDANCE DU DOMAINE PUBLIC - TOTEM ANTENNE RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE SITUÉ À LA CHAUFFERIE URBAINE

L'autorisation d'occupation et d'exploitation accordée à TOTEM France sera assortie au paiement d'une redevance annuelle de 7000 €, toutes charges incluses, indexée forfaitairement de 1,5 % par an. La convention engage en outre TOTEM France à verser à la Ville de Quetigny une redevance annuelle complémentaire de 3 500 € nets.

Vote pour.

## 6- MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Vote pour.

## 7- CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA CÔTE D'OR, RELATIVE À L'ADHÉSION À LA MISSION GÉNÉRALE DE MÉDIATION

Il existe 3 modes de médiation :

- la médiation préalable obligatoire à l'encontre des décisions administratives individuelles défavorables, mentionnées dans le décret n° 2022-423 du 25 mars 2022
- la médiation avec accord des parties, à l'initiative du juge lorsque celui-ci est saisi d'un litige
- la médiation à l'initiative des parties, qui peut porter sur tout type de différend (sauf les contestations des avis ou décisions des instances paritaires, médicales, de jurys ou de toute autre instance collégiale administrative). Il est demandé au CM d'adhérer à la troisième.

Question : pourquoi seulement la 3<sup>ème</sup> ? La médiation est -elle souvent utilisée ? dans quels cas ?

Réponse du maire : Pour l'instant, la ville n' a pas besoin d'adhérer aux autres modes, cela a pour but de solutionner un différend portant sur le déroulement de carrière ou le calcul de la rémunération d'un agent. Pour l'instant, la ville n' a jamais eu à utiliser cette médiation.

## 8 - COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER D'EXPLOITATION ANNUEL DU GOLF MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

Monsieur TAYEBI déclare que nous continuons de regretter la sous-utilisation (en tout cas la non-optimisation) de ce bel espace vert et équipé ! 316 abonnés (adhérents) nous semblent trop peu pour de tels infrastructures et équipements qui peuvent profiter à davantage de nos concitoyens. Nous proposons de réfléchir collectivement à leur ouverture à des activités autres que le golf et festivités, moyennant quelques aménagements (ex. filets, horaires...). Exemple en Haute-Savoie : golf est mitoyen d'un sentier de randonnée très fréquenté, avec un filet haut et solide en clôture permettant de sécuriser les randonneurs.

La nouvelle Direction déclare avoir plein de projets... En savez-vous davantage ?

À moyen terme, dans un contexte de bouleversement climatique et hydrologique, un projet de forêt urbaine pourrait être, selon *Réinventons Quetigny*, une bonne idée, dans le cadre de la démocratie participative avec concertation des Quetignois, et d'un budget participatif.

Monsieur le Maire propose d'évoquer le sujet des pistes d'évolution du golf en commission municipale « sport », en lien avec la nouvelle Direction du golf. Il rappelle plusieurs choses :

- une réflexion est en cours pour des festivités du 14 juillet 2025 au golf
- les collégiens disposent d'un accès privilégié au golf
- la Ville a mis en place des sessions d'initiation au golf pour les seniors
- un nouveau restaurateur, soucieux d'une meilleure qualité, a repris la gérance du restaurant qui sera rénové fin 2025
- le golf est ouvert au public chaque année lors des journées du patrimoine.

#### 9- MISE EN PLACE D'UN ATELIER PREMIERS SECOURS À DESTINATION DES SENIORS EN PARTENARIAT AVEC LA CROIX-ROUGE

Vote pour.

#### 10- VILLE DE QUETIGNY – SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2024 POUR L'ASSOCIATION INTERGROUPE URBAIN ET RURAL DES RETRAITÉS ACTIFS DE LA RÉGION DIJONNAISE (IURRARD)

Vote pour.

En fin de séance, M. Kencker a demandé la parole, et Monsieur le Maire la lui a accordée alors que ce n'était pas prévu à l'ordre du jour. Nous ne sommes pas opposés à ce qu'il intervienne (vu l'urgence de la situation des résidents de CDC Habitat), mais nous souhaitons que cela soit mentionné soit à l'ordre du jour, soit en début de séance.

Le Maire clôt la séance avec 3 informations :

1- Il partage avec le Conseil les remerciements adressés à la Ville par le Directeur du Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, au titre de la subvention votée le 12 avril 2022 par le Conseil Municipal en soutien au peuple ukrainien (5 000 € au total : 2 500 € au FACECO, 2 500 € à la Croix Rouge).

2- Il annonce que les laboratoires Boiron situés rue du Golf fermeront courant 2025.

3 - Il souligne que Quetigny a accédé cette année au podium des villes de Côte-d'Or où il fait bon vivre (3<sup>ème</sup> place départementale, 376<sup>ème</sup> nationale) pour la seconde fois consécutive.

De plus, Quetigny est l'une des deux communes du département à être labellisée « 4 fleurs ».

#### **Conseil municipal du 17 décembre :**

Ce soir, il s'agit d'un CM très technique, qui ne suscite pas beaucoup de débats.

Après l'approbation du PROCÈS VERBAL du précédent CM, on **approuve** la désaffectation, le déclassement et la cession pour un prix symbolique d'une petite parcelle de la place centrale à un particulier, puis la cession d'une parcelle rue du golf, de 581 m<sup>2</sup>, pour le prix de 11 620 € HT.

ACQUISITION pour l'euro symbolique d'une petite bande de terrain située entre l'immeuble de la société New Park et le domaine public, avenue du Château et avenue du Cromois, « pour conserver la maîtrise du paysage urbain et la qualité du cadre de vie ». On fait remarquer que les copropriétaires verront leurs charges diminuer et que la prise en charge de cette bande végétalisée se fera sur les fonds de la commune.

Vote **pour**.

AVENANT à la cession par promesse synallagmatique de vente à OCEANIS PROMOTION. Différentes conditions suspensives devaient être réalisées au 31 décembre 2024. Ces conditions suspensives n'étant pas réalisées, il est proposé de prolonger jusqu'au 31 juillet 2025 la validité de la promesse synallagmatique. Nous posons la question des causes de ce retard.

Réponse : il n'y a pas de causes administratives, c'est juste un retard lié au court délai que s'était imposé Oceanis.

Vote **contre**, en cohérence avec nos précédents votes sur le projet Vatel.

REVISION des autorisations de programme et des crédits de paiement pour 2024.

Vote **pour**.

Ouverture de l'autorisation de programme REQUALIFICATION DE LA PLAINE MENDES FRANCE, d'un montant total de 1 630 000 € répartis sur les années 2023, 2024, 2025 et 2026. Nous **approuvons** ce programme, avec quand même une réticence sur l'installation de caméras de vidéosurveillance dont nous rappelons que toutes les études disponibles montrent la très faible efficacité en termes de lutte contre la criminalité, pour un coût non négligeable. Réponse : Les études nationales sont ce qu'elles sont, mais nous, on a bien vu que les caméras étaient efficaces à Quetigny, en particulier rue Ronde.

Ouverture de l'autorisation de programme AMÉNAGEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS DU SITE DES CÈDRES pour 1 000 000 €, répartis sur 2024, 2025 et 2026.

Vote **pour**.

CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE LA SPLAAD : 7ème convention d'avance de trésorerie entre la ville de Quetigny et la SPLAAD : 800 000 € .

Question : ces 800 000 € sont-ils en plus des 9,5 millions d'€ déjà versés ? Réponse : oui.

Vote **contre**.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL

Vote **pour**.

OUVERTURE DES CRÉDITS EN INVESTISSEMENT avant le vote du budget primitif 2025

Vote **pour**.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Question : tous les agents souscrivent-ils ? Non.

On ne peut qu'applaudir ce genre de disposition, d'autant plus que la municipalité va au-delà du montant plancher de 7 euros.

Question 2 : Mais *quid* des nouveaux salariés qui arrivent ayant déjà une mutuelle ? Obligation de changer de mutuelle ou pas ? Modalités ?

Réponse : la souscription est facultative pour tous les agents, ceux qui arrivent avec une mutuelle déjà souscrite obtiendront l'aide, si cette mutuelle est dans la liste labellisée.

Vote **pour**.

## RÉGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

Modification d'une règle générale d'application. Modification du tableau des emplois, modalité des recours aux vacataires, tarifs du golf municipal : Votes **pour**.

Question : Peut-on espérer une RENCONTRE DE TRAVAIL dans les semaines à venir AVEC LA NOUVELLE DIRECTION DU GOLF (en Mairie ou sur le site du golf) en vue d'échanger sur leurs nouveaux projets et nos propositions (comme évoqué lors du dernier CM) ? Réflexion collective dans le cadre de la démocratie participative, notamment sur l'optimisation et partage de ces beaux espaces verts et équipements, aménagements, gestion de l'eau, forêt urbaine...)

Réponse : oui, ce sera organisé rapidement, en allant sur le site du golf.

Présentation de l'avis du comité social territorial sur le RAPPORT SOCIAL UNIQUE. Non présenté. On n'a pas pu demander ce Rapport social unique.

Remarque : avant de passer aux « infos diverses du Maire », R. Détang a tenu à interpellé S. Kencker sur sa question orale au dernier CM, pour lui redemander la liste des noms des résidents concernés qu'il attend toujours (et le dossier) ! En lui rappelant bien que si « urgence il y a » comme indiqué dans son intervention, il aurait fallu donc transmettre le dossier en urgence !

S. Kencker, surpris par la question et un peu embêté, répond que c'est en cours ; il lui sera transmis (...), mais « Rémi Détang et ses services auraient pu les avoir, c'est à côté ! »...

En tout cas, Kencker n'est pas resté partager le pot de fin d'année (invoquant la fatigue...) ; est-ce lié ?...



## ***La Lettre***

**n° 32**

**nov. - déc. 2024**

## **Barnier, Bayrou, et après ?**

Après l'échec de Michel Barnier, le pays s'enfonce de plus en plus dans une crise aux conséquences très graves. Le président-monarque Macron s'entête et refuse de confier les clés de Matignon à un premier ministre issu du Nouveau Front Populaire, majoritaire au Parlement mais que toute la Droite et l'Extrême-Droite s'évertuent à délégitimer... François Bayrou nommé, les ingrédients d'une nouvelle crise ministérielle restent en place. Les engagements qui ont pu ou pourraient être pris, telles les promesses illusoires de ne pas recourir au 49-3 ou de ne pas censurer le nouveau gouvernement tiendront difficilement au vu des mêmes choix politiques dans le même champ de manœuvres. Heureusement, les quatre principales composantes du Nouveau Front Populaire (Ecologistes, LFI, PCF et PS) n'ont pas cédé aux sirènes de Macron en refusant de participer à ce gouvernement dont elles ne partagent pas les options et dont les chances de survie paraissent bien minces.

### **Démission de Macron ?**

Improbable il y a quelques mois, elle est posée aujourd'hui clairement par LFI mais aussi indirectement par le RN et certaines figures de la Droite. Le Président, fort du pouvoir que lui confère la constitution, s'y refuse et compte bien mener son mandat à terme. Ce scénario de sortie de crise, logique et inévitable pour certains, refusé par les autres, est loin de faire l'unanimité. Il se heurte à une partie de la Gauche politique mais aussi aux différentes organisations syndicales de salariés qui attendent avant tout des réponses rapides sur les questions et exigences du moment : retraites, salaires, licenciements... Ce n'est pas non plus la priorité des syndicats d'agriculteurs qui exigent la mise en place de mesures prises au premier semestre par le gouvernement Attal.

Une élection présidentielle anticipée n'offrirait pas forcément un débouché favorable à la Gauche et son programme d'urgence en faveur des classes populaires. La Gauche, divisée sur

cette question, ne semble pas encore prête à affronter unie cette échéance décisive et la victoire de Jean-Luc Mélenchon, ou d'un·e autre candidat·e de Gauche reste aujourd'hui incertaine. Si elle s'avérait, elle n'entraînerait pas automatiquement une majorité suffisante au Parlement. Les deux dernières législatives ont montré que les victoires couplées lors des deux scrutins majeurs ne sont plus automatiques.

### **La Gauche n'a pas d'autre choix que l'union**

Quelle que soit la suite, crise ministérielle prolongée, législatives ou présidentielle anticipées, celles et ceux qui veulent et se battent pour une véritable transformation de notre société pour plus d'égalité et de justice n'ont pas le choix. Seuls le maintien et le renforcement de l'Union à Gauche peut permettre de sortir de cette crise par le haut et d'éviter la victoire de l'Extrême Droite. À condition :

- d'abandonner toute volonté hégémonique de la part des principales composantes du Nouveau Front Populaire dont les effets mortifères ne conduisent qu'à l'échec ; les divergences ne doivent plus se régler par la guerre politique ou les anathèmes, mais par le débat et le respect des partenaires,
- de s'appuyer sur le programme élaboré lors des dernières législatives, et avant tout sur les urgences sociales et environnementales qui ont fait consensus au sein du Nouveau Front Populaire,
- de construire un mouvement populaire à la base, dans les localités, les circonscriptions électorales, les quartiers, les entreprises..., un mouvement ouvert qui dépasse largement les frontières des composantes du NFP. C'est la meilleure assurance contre les prétentions partidaires, le meilleur ciment de l'unité.

Ces conditions réunies redonneraient espoir à celles et ceux qui ont déserté la lutte et les urnes ou se sont tourné·e·s vers le Rassemblement National, abusé·e·s par des promesses ou des discours trompeurs. Elles constitueraient les fondations solides d'une Gauche en capacité non seulement de gagner des élections, mais de faire appliquer un programme qui transforme réellement les vies de millions de nos compatriotes.





Réinventons  
QUETIGNY

## ***La Lettre***

**n° 32**

**nov. - déc. 2024**

## **Part-il pour de vrai ?**

Vous connaissez la divinité mineure des rêves ?

On parle plus souvent de ses bras et du fait que l'on y tombe \*...

Il paraît, aux dires des mauvaises langues principalement gauchistes, que sous l'empire de Robert Poujade, prédécesseur du néo-duc François, la cité bourguignonne s'était enivrée du breuvage du turbulent chanoine, puis désespérément endormie !

Cela aurait pu être le début d'une légende urbaine ou d'un conte pour enfant.

Mais non, il s'agit bien de notre capitale régionale moutardesque !

Nous ne pouvons faire l'impasse sur cet événement — savamment mis en scène — du faux départ du premier édile dijonnais, ancien socialiste devenu acariâtre macroniste cinglant.

« Halte là ! » me direz-vous. « Cessez vos propos acerbes ». Ben oui, mais bon, c'est tout de même la vérité vraie, comme dirait l'autre !

Revenons à plus de sérieux et tentons un tour d'horizon honnête des changements intervenus à Dijon depuis presque un quart de siècle, même s'il y a eu quelques pointillés durant cette période qui va de l'élection en 2001 de celui qui était alors chef de file socialiste de l'opposition municipale à ce lundi 25 novembre 2024.

Même si l'on est souvent en bataille contre les postures politiques du personnage, il faut lui concéder d'avoir en effet réveillé Dijon et de lui avoir sacrément donné un coup de jeune qui été largement salubre pour la ville devenue attractive sous bien des aspects, peut-être en premier lieu touristique et culturel.

Amorcé dès les premières années de ses mandatures successives, la rénovation et la piétonnisation du centre-ville, ou de ce qu'il est désormais coutume d'appeler « l'hypercentre » ont été au cœur de ses préoccupations. Ce n'est toutefois qu'en 2015, le 4 juillet, soit 14 ans après l'arrivée de M. Rebsamen aux manettes de la ville, que le classement au patrimoine

mondial de l'UNESCO est intervenu. Notons néanmoins au passage que nous étions déjà dotés d'un des plus grands secteurs sauvegardés de France depuis 1966 (97 hectares, avec quelque 3 000 édifices de toutes les époques s'y jouxtant).

Autre projet phare relevant du même chapitre culturel, celui du désormais emblématique « MBA » pour Musée des Beaux-Arts. Sa rénovation s'est étendue sur 3 phases de 2005 à 2019. Chacun en pense ce qu'il souhaite, mais il est assez unanimement reconnu que son agrandissement et sa rénovation mêlant intelligemment ancien et moderne donne un résultat plutôt intéressant ; en tout cas, le public y est largement au rendez-vous. La gratuité pour toutes et tous de son entrée toute l'année est à souligner positivement.

Deux éléments majeurs combinés que sont le tram et les réseaux de chaleur urbaine, atouts substantiels en termes de protection de l'environnement et de mobilités douces, sont ici présentés ensemble car ils ont été programmés de concert au moment de la construction du tram, l'un étant imbriqué dans l'autre quant à son squelette principal.

Outre le fait que Dijon a été la seule agglomération à faire le choix de construire en même temps deux lignes pour un total de près de 20 km, la commande des matériels roulants a été groupée avec Brest afin d'obtenir des tarifs les plus serrés possible. Il faut ici rappeler le brio avec lequel André Gervais, adjoint communiste, a mené cette opération.

Pour revenir aux réseaux de chaleur (au pluriel car il y en a 2), leur longueur a été multipliée par 9 en 10 ans entre 2012 et 2022 et ils desservent actuellement l'équivalent de 55 000 logements. Notons que 76 % des énergies sont renouvelables et proviennent de récupérations locales. Le réseau a reçu en 2017 un prix national.

Le volet des rénovations urbaines des quartiers dits sensibles, appelés Zones Urbaines Sensibles (ZUS), a aussi bénéficié de nombreuses améliorations. Pour Dijon même, à la Fontaine d'Ouche et aux Grésilles, puis plus largement sur la zone urbaine élargie, Chenôve et Quetigny.

Les grands bouleversements relatifs aux réorganisations militaires ont aussi été un point qui a changé la face, en particulier, des quartiers Drapeau et Arsenal : les deux sont désormais des ÉcoQuartiers. Leur réorganisation a vu les travaux importants se mêler à l'arrivée du tram et aux déménagements des armées. Certes, la densification de l'habitat y reste une question qui ne remporte pas l'agrément de toutes et tous, mais on ne peut nier que Dijon, en matière de logement — notamment social — est plutôt, de manière générale, souvent en haut du classement... Les efforts pour mieux vivre dans une ville qui prend en compte les préoccupations climatiques et écologiques sont indéniables, même si ce résultat est toujours perfectible et impose de maintenir une pression constante !

Concernant l'habitat, on aurait néanmoins souhaité — et on souhaite toujours ardemment pour l'avenir — une meilleure prise en compte des remarques et attentes d'une partie non négligeable de la population, à savoir plus d'espace de verdure entre les immeubles, et par





conséquent une approche de la densification différente. Nous disons bien densification, car nous sommes conscient·e·s de sa nécessité, mais déclinée autrement. Peut-être, à ce sujet, les grandes hauteurs ne sont-elles pas suffisamment exploitées ? Des exemples comme la tour Evanesens de l'architecte montpelliérain François Fontès ← ou le Bosco Verticale de Milan ↑ avec sa forêt urbaine minérale pourraient être inspirants...

Toujours sur l'habitat, on ne peut terminer cette facette de la revue du bilan, sans parler de la déraisonnable obstination à propos des berges du Suzon et son projet d'implantation « Venise 2 » où un recours devant le Tribunal Administratif est toujours en cours pour une triple motivation : la suppression d'un îlot de fraîcheur lors des canicules de plus en plus fréquentes, le risque d'inondations inconsidéré et le recensement de plusieurs nouvelles espèces, dont 60 espèces de papillons et 71 espèces d'oiseaux. À ce sujet, la lettre ouverte à l'Office français de la biodiversité intitulée « La Ville de Dijon ne peut pas être reconnue Territoire engagé pour la biodiversité ! » est éclairante. Nous pourrions la retrouver en lien dans la rubrique en fin d'article *pour aller plus loin*.

Restons dans le registre du logement et des espaces verts en rappelant combien d'autres projets ont dû faire l'objet de batailles acharnées, de la part tant des riverains que de diverses associations de défense de la nature et de l'environnement.

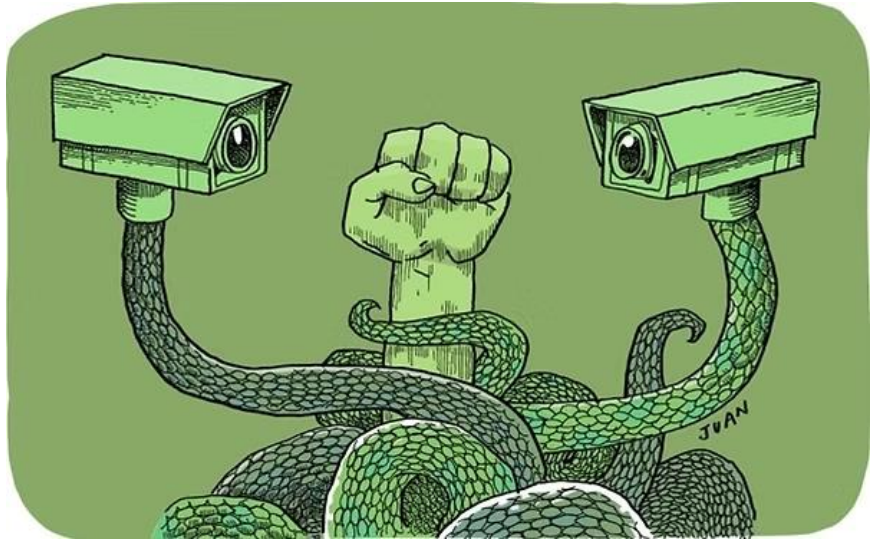
Dès le premier numéro de notre feuille de chou virtuelle, en octobre 2020, il était question de l'opposition au projet des Jardins de l'Engrenage qui ne réussiront pas à échapper à la bétonnisation outrancière.

Dans le numéro 2 de notre *Lettre*, c'était la remise en cause de la construction d'un nouvel espace d'entraînement pour le plus qu'incertain DFCO au beau milieu de l'Écoparc situé entre Saint-Apollinaire et Quetigny. Il semble que le renforcement du tissu économique puisse facilement passer par des projets plus porteurs que ce sport à la fois machiste, homophobe et financièrement corrompu !

Plus récemment et toujours dans le chapitre du béton, [dans notre numéro 29 d'avril de cette année](#), c'est du projet Larrey et de son combat que nous nous faisons l'écho.

On ne peut clore cet inventaire des combats contre une urbanisation agressive et non (ou si peu...) concertée sans parler du fameux et emblématique « Quartier Libre des Lentillères ». Le combat y dure depuis 2010 et a connu des phases rudes ! Rappelons-nous par exemple en 2022 le scandale d'espionnage d'État où une collusion des services déconcentrés et «municipo-





Rebsameniens » : on pourra lire à ce sujet l'article de **Reporterre**, média de l'Écologie, en lien dans notre « *pour aller plus loin* » en fin d'article...

Arrêtons-nous encore un instant sur deux équipements collectifs aquatiques dont nous pouvons dire qu'ils sont structurants : les deux piscines, l'une construite de toutes pièces, l'Olympique, ouverte depuis le 3 mai 2010, et l'autre rénovée et transformée, dite « du parc » ou "du Carrousel". Nous passerons sur les détails techniques que chacun.e connaît ou peut aisément connaître, pour affirmer qu'ils étaient quasiment indispensables afin de répondre aux besoins de la zone d'attractivité urbaine, autrefois largement sous-dotée.

Nous disposons donc depuis septembre 2019 de deux bassins de 50 m ouverts toute l'année, l'un couvert et l'autre non (celui non couvert est néanmoins accessible même l'hiver en version dite "bassin nordique"). Les équipements sont modernes et gérés de façon rationalisée (traitement de l'eau par électrolyse et sel, en lieu et place des procédés par produits chlorés). Ils comportent tous deux des toits végétalisés, sont reliés aux réseaux de chaleur, produisent de l'électricité par panneaux photovoltaïques. Notons que, contrairement à ce que l'on peut souvent entendre, maintenir un bassin extérieur en hiver baignable en température n'est pas énergivore, puisque cela revient en moyenne 40 % moins cher que d'avoir à chauffer et déshumidifier un habitacle qui le recouvre, sans compter son entretien...

L'avantage des équipements dijonnais est qu'ils sont gérés par le même exploitant (par délégation de service public) et que celui-ci présente un caractère relativement social puisqu'il s'agit de l'association UCPA. Il sera tout de même intéressant de noter qu'il aura fallu 4 ans de pressions des utilisateurs pour que l'interopérabilité des titres d'accès soit rendue effective !

Alors, me direz-vous, nous voilà bien avec cet inventaire plutôt flatteur ! Flatteur ? N'oublions pas que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute, comme disait l'autre... Oui, ces projets structurants peuvent être crédités à l'édile dijonnais, mais pas que ! car il y a, derrière lui, des équipes et des évolutions qu'on retrouve dans la plupart des grandes villes.

Les deux dernières réalisations que sont la cité de la gastronomie (très décevante quant à son ouverture aux Dijonnais, aux prix que l'on y pratique et à une architecture clinquante et disgracieuse) et le déménagement du siège de l'Organisation Internationale de la Vigne (OIV) sont quant à elles largement plus discutables, car elles risquent, selon nous, de renforcer une "gentrification" qui avait été jusqu'ici plutôt limitée...

Pour finir, remarquons qu'il est, dans notre situation, difficile de démêler ce qui relève de la ville de Dijon et de la Métropole, tant, au sein de l'urbanité, décisions et actions sont interdépendantes. Pour M. Rebsamen, ce "retrait" de Dijon n'est pas une véritable "retraite". Certes, la place est laissée à une femme, et il faut le souligner, car c'est la première à devenir maire de Dijon... et dans des villes importantes, elles ne sont pas encore si nombreuses que cela. Mais le néo-duc, en conservant sa mainmise de plus en plus autoritaire sur la métropole, ne fait en réalité pas du tout sa sortie !

Il dit souhaiter plus se consacrer à l'intercommunalité, soit ; nous demandons à voir la façon dont il va le faire... Sera-ce avec plus de concertation avec les habitants dans la co-construction des projets ? Nous avons de sérieux doutes, quand on voit notamment la posture adoptée, par exemple, dans les réunions publiques.

Un exemple parmi d'autres : le réseau de tram a fêté ses 10 ans, et tout le monde sait qu'il y a dans les cartons des projets très avancés d'extensions. Ils sont gardés secrets, et d'évidence les décideurs manquent de volonté d'écoute des populations concernées. Quetigny est sur la question très attentif à ce que nous savons être une des voies prévues vers l'oubliée de l'époque et voisine Chevigny-Saint-Sauveur. Si vous souhaitez passer en force non concertée sur ce point, vous saurez nous trouver au rendez-vous de la résistance et de la pression...

Monsieur l'ex néo-duc de Dijon, prenez garde de ne pas vous sentir devenir prince métropolitain au risque de ternir, à travers votre autoritarisme grandissant, le bilan majoritairement positif de vos travaux municipaux passés. N'oubliez pas que les aspirations actuelles des citoyen·ne·s sont avant tout d'être mieux et plus associé·e·s ! Nous pourrions relire (pour les conservateurs de nos proses, l'article de notre [lettre n° 17 d'avril 2022](#) intitulé « À la soupe ! » où il était déjà question de sa première montée parisienne ministérielle dont il ne sera pas nécessaire de se remémorer les dégâts sur le travail qu'il y avait fait !

Ajout de dernière minute au moment de mettre « sous presse » (virtuelle !) :

Nous mettons en garde contre le risque de se croire devenir prince (titre qui est au-dessus de celui de duc), mais des oreilles trainantes entre les portes et des yeux scrutant un certain nombre de médias de presse « sales gauchistes » (hein, comme disent pas mal, lol), il se pourrait donc, disions-nous, que ce soit peut-être même — d'après certaines informations et indiscrétions — à nouveau ministre que notre hautain personnage puisse redevenir...

Le duc fait prince par de propre fait deviendrait-il à nouveau vice-roi ?

Mais de quel portefeuille pourrait-il cette fois se voir affublé alors qu'il est de notoriété publique qu'il a toujours rêvé... de l'Intérieur ?

S'il devait alors détrôner l'inférieur dogmatique et ouvertement raciste, peut-être y gagnerions-nous au change...

Nous pourrions relire (pour les conservateurs de nos proses, l'article de la [lettre n° 17 d'avril 2022](#) intitulé « À la soupe ! » où il était déjà question de sa première montée parisienne ministérielle dont il ne sera pas nécessaire de se remémorer les dégâts sur le travail qu'il y avait fait !

\* Vous aviez tou·te·s identifié Morphée, bien sûr !

### ***Pour aller plus loin, quelques références :***

Journal Le Bien Public, Les réactions des Dijonnais à la démission de leur maire François Rebsamen. Édition du 19 novembre 2024 :

<https://www.bienpublic.com/politique/2024/11/19/il-a-fait-beaucoup-pour-la-ville-les-reactions-des-dijonnais-a-la-demission-de-leur-maire-francois-rebsamen>

Encyclopédie libre Wikipédia. Article Mairie de Dijon

: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mairie\\_de\\_Dijon#Historique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mairie_de_Dijon#Historique)

Encyclopédie libre Wikipédia. Article Centre-ville de Dijon

: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre-ville\\_de\\_Dijon](https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre-ville_de_Dijon)

Encyclopédie libre Wikipédia. Article Musée des Beaux-Arts de Dijon

: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9\\_des\\_Beaux-Arts\\_de\\_Dijon](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9_des_Beaux-Arts_de_Dijon)

Site Dijon Métropole sur le réseau de chaleur : <https://www.dijon-metropole.fr/dijon-metropole-a-votre-service/reseaux-de-chaleur-urbain/>

Site France Chaleur Urbaine : <https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/villes/dijon>

Encyclopédie libre Wikipédia. Article *Tramway de Dijon* :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Tramway\\_de\\_Dijon](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tramway_de_Dijon)

Écoquartier de l'Arsenal. Site SPLAAD <https://www.splaad.com/operations/ecoquartier-de-l-arsenal-dijonv>

Écoquartier Heudelet 26, site Ministère de la Transition

Écologique <https://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/operation/2425/>

Sur les choix de bassins nordiques : <https://www.placedupro.com/articles/110/bassin-nordique-un-choix-qui-peut-saverer-payant>

Tour Evanesens à Montpellier : <https://objectif-languedoc-roussillon.latribune.fr/entreprises/immobilier/2022-02-15/avec-une-nouvelle-tour-vegetalisee-de-50-metres-montpellier-cultive-le-discours-de-la-hauteur-904149.html>

Tour Le Bosco, forêt minérale urbaine, Milan : <https://lumieresdelaville.net/portfolio-view/decouvrez-bosco-verticale-milan/>

Berges du Suzon : <https://www.fne21.fr/actualites/dijon-berges-du-suzon-face-a-l-entetement-de-la-mairie-le-combat-continue-devant-la>

Quartier Libre des Lentillères :

<https://lentilleres.potager.org/uploads/2018/01/QL06-chrono1050.pdf>

Affaire de l'espionnage des Lentillères et des Tanneries :

<https://reporterre.net/A-Dijon-l-espionnage-d-Etat-cible-des-militants-politiques>



## ***La Lettre***

**n° 32**

**nov. - déc. 2024**

## **Une célébration des droits de l'enfant très particulière...**

Le 20 novembre est la journée internationale des droit de l'enfant. À Dijon, les services de la préfecture ont décidé de célébrer cette journée de façon particulièrement odieuse. En effet, tôt le matin du 20, la police a débarqué par surprise dans le foyer d'accueil pour expulser *manu militari* deux familles déboutées du droit d'asile. Dans ces deux familles, il y a quatre enfants, dont un sort de l'hôpital après une intervention chirurgicale et qui (d'après les médecins qui s'en sont occupés) n'est pas encore en mesure de retourner à l'école. Bien sûr, aucune mesure de mise à l'abri n'avait été prévue, alors qu'une baisse des températures avec des gelées était annoncée. Il y a encore peu, suite à de nombreuses mobilisations associatives, les pouvoirs publics annonçaient ne vouloir aucun enfant à la rue et tenaient quelque peu compte des conditions climatiques. Il faut croire que c'est fini...

On ne peut être qu'effaré et révolté devant tant d'inhumanité et de mépris de la dignité humaine. Les directives du ministre encore de plein exercice à ce moment-là, Retailleau, sont appliquées avec un zèle plus qu'inquiétant pour le respect des droits humains.

Dans l'urgence, SOS refoulement a organisé une mise à l'abri en prenant en charge nuits d'hôtel et location de Airbnb jusqu'au dimanche suivant. Le vendredi 20 novembre, un rassemblement devant la préfecture a réuni une bonne centaine de personnes. Les élus locaux, en particulier les députés, ont été alertés, l'attaché parlementaire d'Océane Godard s'engageant à alerter la préfecture. Par l'intermédiaire des élus, celle-ci a annoncé deux nuits de mise à l'abri après le week-end, en attendant leur départ de France !

Un nouveau rassemblement a été organisé le lundi 25 novembre devant la préfecture, rassemblant encore une centaine de personnes criant leur révolte. Dans le même temps, les parents d'élèves de l'école des Monts de Vignes (où sont scolarisés les enfants) se sont aussi mobilisés. Finalement, une rencontre entre les associations, les parents d'élèves et la préfecture a eu lieu le jeudi suivant, où les représentants des associations du collectif de soutien aux demandeurs d'asile et migrants et des parents d'élèves sont venus défendre les droits fondamentaux de tout enfant, qui doivent l'emporter sur toute autre considération. La délégation a obtenu des places au 115, mais c'est une solution très fragile qui demande de rester très vigilants.

Ludovic Outhier, habitant de Quetigny depuis 2020, membre de l'association des jardins familiaux de Quetigny depuis la même année, et président depuis 2022. Les jardins familiaux sont les anciens jardins ouvriers ; la dénomination « jardins familiaux » a peu à peu remplacé celle de « jardins ouvriers » après la seconde guerre mondiale. L'association des jardins familiaux de Quetigny existe, elle, depuis 1976. Au début des années 80, tout a été concentré sur le site actuel après avoir été réparti dans divers endroits de la ville. Cela a été plus grand que ça ne l'est actuellement : le site incluait tout l'espace du centre d'insertion de la Croix-Rouge. Cette année-là, une partie du site cédé à l'association par convention a été rétrocédée à la municipalité, qui a concédé ce terrain à la Croix-Rouge pour construire son atelier d'insertion.





## *La Lettre*

n° 32

nov. - déc. 2024

# Gauche quetignoise : priorité à la lutte contre la pauvreté et la précarité

Depuis plus d'un an, les différentes composantes de la Gauche Quetignoise se rencontrent régulièrement. La dernière Assemblée générale du 11 octobre a décidé d'engager un travail en profondeur sur la question de la pauvreté et de la précarité dans notre ville. C'est en effet à ces réalités permanentes et à la solution des difficultés que rencontrent celles et ceux qui les subissent que doit se confronter une Gauche digne de ce nom.

**Dans notre ville, 14 % de nos concitoyens, soit près de 1 200 personnes, vivent en dessous du seuil de pauvreté (1 216 euros par mois). Dans certains quartiers, ce taux dépasse les 50 %.**

Voilà un chantier de première importance auquel doivent s'atteler toutes les composantes de la Gauche pour répondre aux difficultés et aspirations des plus précaires et défavorisés. Si éradiquer la pauvreté et la précarité n'est pas à la portée de notre seule commune — c'est d'abord de la responsabilité de l'État dans sa devise républicaine : l'« égalité » — elle peut contribuer à la faire reculer.

**Connaître la pauvreté et la précarité dans toutes leurs dimensions** est une première condition pour agir. Le 16 janvier, l'A.G. de la Gauche Quetignoise devrait débattre d'un premier diagnostic issu établi à partir des rapports du cabinet Compas sur les données sociales, des statistiques de l'Insee et des informations recueillies auprès du Secours Populaire, du Secours Catholique et du centre social La Passerelle. C'est une première étape ; un vrai diagnostic partagé ne peut pas se contenter d'un aperçu statistique et d'enquêtes, il doit aussi intégrer l'expression et les exigences des personnes qui sont les premières concernées.

**En février prochain, la Gauche quetignoise invitera la Présidente de l'association nationale ATD Quart Monde au cours d'une réunion publique.** Une belle occasion pour permettre aux participants, non seulement de mieux connaître la dimension nationale de la pauvreté, mais aussi d'apprendre de cette association comment donner les moyens aux personnes qui en sont les premières victimes de s'impliquer activement dans ce combat contre la pauvreté.

**Les marqueurs de Gauche** se trouvent avant tout dans une politique de solidarité, de réduction des inégalités et des discriminations, d'accueil des plus fragiles, marqueurs transversaux dans tous les domaines : action sociale, éducative et culturelle, qualité du logement, participation de tou·te·s les habitant·e·s à la vie de la cité...

**Dans un peu plus d'un an se dérouleront les élections municipales.** Dès maintenant il faut engager la réflexion et le débat sur une politique municipale plus ambitieuse de lutte contre la pauvreté et la précarité. Souhaitons que l'ensemble de la Gauche puisse se retrouver sur un programme qui fasse de cette lutte une des priorités pour le prochain mandat. La majorité municipale et *Réinventons Quetigny* avaient dans leur programme de 2020 la proposition d'étude d'un revenu complémentaire municipal pour les personnes en dessous du seuil de pauvreté, proposition laissée sans réponse jusqu'ici. Il faut la reprendre, sans doute en tenant compte des possibilités financières de la commune, mais aussi en osant renverser quelques autres priorités.

**Ne nous trompons pas de logique.** Il s'agit avant tout de répondre aux attentes et aux exigences des catégories populaires de notre commune, et non d'opérer un énième calcul électoral pour gagner leurs suffrages. L'adhésion de ces catégories aux valeurs de la Gauche et à son programme ne se décrète pas, elle ne peut résulter que de politiques et d'actions qui répondent à l'urgence sociale.



## **Interview : Roland Machet, sculpteur et citoyen**

*Professeur retraité, amoureux de la nature, engagé dans des actions éducatives mais aussi dans des combats contre l'injustice et pour la paix, Roland nous a accueillis et nous a présenté quelques-unes de ses œuvres. Il nous a expliqué, en toute simplicité, ce qui l'a conduit à la sculpture, sa façon de travailler le bois et la pierre, ses motivations... et nous a livré quelques confidences et souvenirs.*

***Merci de nous recevoir, Roland. Tu es enseignant retraité. Quelle était ta discipline, et où exerçais-tu ce métier ?***

J'étais enseignant-chercheur et j'enseignais la physique, particulièrement la physique des solides. J'étais à Dijon, et je suis parti six ans en coopération en Algérie, à l'Université d'Oran.

***Y étais-tu en tant que V.S.N.A. (Volontaire du Service National Actif) ?***

Non, en tant que civil. J'étais assistant à Dijon, et j'ai obtenu un statut de détaché à Oran.

***Et tu as été influencé, dans ton travail ou en tant qu'artiste, par cette expérience ?***

Non, pas spécialement, mais dans ma vie ! J'ai établi des contacts avec des Algériens, j'ai appris un peu l'arabe, et ça me simplifie la vie... À ORE, par exemple, il y a beaucoup de gens d'origine nord-africaine, et ça facilite les contacts.

***Quand as-tu commencé à sculpter ?***

C'était en 1981. J'aimais bien l'aquarelle, et j'ai fait un stage de cinq jours pour commencer à l'apprendre. Ce que je faisais était laid, j'étais maladroit, je n'y arrivais pas. L'animateur avait apporté de la terre à modeler... Et tout d'un coup, modeler a été ma passion. C'était dans un petit hameau en Bretagne, il y avait des pigeons ; j'ai fait des pigeons, puis un coq... et voilà ! Et puis,

peu à peu, même après manger, je retournais à mon ouvrage ; c'était devenu très important dans ma vie. Mon père, lui, était sculpteur de profession... Regarder ses sculptures m'a éduqué l'œil. J'ai appris à voir en trois dimensions pour sculpter à mon tour.

***Et retrouves-tu dans ton style une influence de ton père sculpteur ?***

Non, sauf peut-être au début, quand je me suis mis à modeler de la terre glaise ; mais mon père faisait des bustes et des visages, en essayant de rendre la personnalité des gens. (Et puis, s'il utilisait du bois, c'était à partir d'une souche, en l'évidant ; et je ne sais pas faire ça !)

***Quelle place occupe la sculpture dans ta vie aujourd'hui ?***

Ça me donne beaucoup de joie ! Et puis, la sculpture sur bois, c'est bien... parce que le bois, on peut le retravailler à tout moment. Si je suis sur l'ordinateur pendant une heure, j'en ai marre, je peux redescendre dans mon atelier et sculpter pendant un quart d'heure, une heure, deux heures ; l'objet est à ta portée. La terre glaise, il faut la mouiller, il faut se mettre en tenue adéquate ; ça casse, ça ne se garde pas, ça penche... tandis que le bois, il est là, il t'attend !

***Cet atelier, on le voit ; il est dans une petite véranda. C'est important, la lumière ?***

C'est important, oui... mais en même temps, je n'ai pas d'autre endroit ! Je travaille aussi dehors, en été, sur une table.

***Pour ta matière première, tu pars en forêt, dans la nature, chercher des racines, des souches, des ceps ?***

J'aime beaucoup la randonnée, et je m'émerveille de la nature, quelle que soit la saison. On fait partie d'un groupe de marche, d'amis ; on marche tous les jeudis, tout autour de Dijon, dans un rayon de 60 km. Tout d'un coup, je vois sur le sentier un débris de bois qui peut-être tout noir, mais qui a une belle forme et qui me plaît. Je ne sais pas encore ce que je vais en faire, mais je le ramasse — sauf s'il est très lourd —, et je le ramène.

***Quand tu es dans un groupe, est-ce que tes petits camarades en ramassent aussi pour toi ?***

Parfois, ils me disent : « Tiens, tu as vu ça ? tu ne pourrais pas en faire quelque chose ? Et des membres de *Reflets* m'en ont offert ! Il y a même des gens qui coupent des végétaux dans leur

jardin et qui me demandent si ça peut m'intéresser. La réponse peut être oui... ou non.

***Et tu ramasses uniquement en forêt ? Pourquoi pas, par exemple, du bois flotté, au bord de la mer, dans les rivières ?***

Au bord de la mer, c'est rare ; en vacances sur la Costa Brava, je n'ai pas ramassé de beaux bouts de bois. En revanche, j'ai trouvé des cailloux... de beaux cailloux roses que j'aime bien. Et autour de Dijon, je ramasse aussi des pierres calcaires, dont je fais des socles pour mes sculptures. L'idée d'un bois naturel sur un support naturel me plaît. Je suis content, aussi, de montrer que dans la nature, il y a des formes magnifiques... quand on sait



regarder. C'est, en outre, une façon d'être un peu écolo ! de dire : « ouvrez les yeux quand vous vous promenez, regardez le ciel, les arbres bien sûr, mais aussi les choses magnifiques dessinées par la nature tout près de vous ».

### ***Une fois le bois ou les cailloux rapportés à la maison, qu'en fais-tu ?***

Là, il faut que je nettoie le bois mort, qui peut avoir une écorce toute noire ou des parties pourries que j'enlève... et je vois apparaître la couleur et la beauté du bois en-dessous. Je le laisse souvent de côté, car je ne sais pas tout de suite ce que je vais en faire... Et puis, tout d'un coup, j'ai une idée, j'essaie parfois de "marier" un bout de bois avec un autre pour établir un "dialogue" entre les formes ; des fois, je mets un caillou, par exemple pour faire une tête. J'aime bien la danse, aussi ; dans la nature, il y a des branches avec des bras, et si on ajoute un caillou pour la tête, on dirait quelqu'un qui danse... Ce que je fais est souvent complètement abstrait, mais parfois semi-figuratif... Ce n'est pas, en tout cas, un danseur « académique ».

### ***Quelle place occupe la sculpture dans ta vie aujourd'hui ? Quelle importance a pour toi l'association Reflets, bien connue à Quetigny, dont tu as participé à la fondation ?***

Il y a en même temps le fait de créer et le fait d'exposer. J'étais tout au début de *Reflets* — dont je fais toujours partie —. Avec d'autres, on est amené à préparer des expositions : on prend du temps pour bien patiner les œuvres, les cirer, mettre en place la salle... Il est important de ne pas garder les sculptures pour soi ; il faut les montrer, voir les réactions du public. C'est sympa, aussi, d'organiser quelque chose avec des gens souvent très différents...

### ***Est-ce que ces expos (à Nelson Mandela, par exemple) ont un "fil directeur", ou y expose-t-on simplement les créations récentes ?***

Au début, on avait essayé de définir un thème (au moins pour une partie de l'expo), mais ça n'a pas duré longtemps. Maintenant, nous proposons simplement nos dernières œuvres.

Les premières expos s'intitulaient « Mon voisin expose » : une idée de quelqu'un qui travaillait à la mairie. Il n'y avait au départ que des Quetignois ; on n'était alors qu'une quinzaine. On avait aussi exposé des poèmes de Madame Khelifa (voir l'article *poèmes de Fatma* dans notre [n° 24 d'avril 2023](#))... Mon fils, aujourd'hui décédé, et ses camarades, qui faisaient de l'escalade, avaient aussi exposé des photos de leurs activités, ce qui concernait d'autres publics... À l'époque, on regardait des émissions à la télé sur tel peintre, et on en discutait ensemble... Mais cela ne se fait plus.

Aujourd'hui, on est une trentaine. On est plus exigeant sur la qualité des œuvres ; le C.A. souhaite que les participants aient un curriculum. On ( a ) fait venir des invités en plus des membres de *Reflets*. Le nouveau président fait appel à des gens plus jeunes, et ça fait plaisir. On fait deux expos par an, une en mai-juin et une en novembre-décembre.

### ***Reflets est toujours formée de gens de Quetigny ?***

Non, il y a maintenant des membres venant de Dijon ou venant d'un rayon de 20 km alentour.



### ***Et en dehors de l'association Reflets ?***

J'ai aussi fait des expositions à l'église de la Visitation pour le CCFD - Terre Solidaire ; là, j'ai exposé simplement les sculptures que j'avais à la maison.

Une fois, j'ai fait une exposition pour *l'Arche*, à Dijon ; ce sont des personnes handicapées mentales qui vivent en foyer, avec des gens qui ont des contrats de deux ou trois ans, des jeunes en général, volontaires pour vivre avec eux. Certaines de mes œuvres, avec celles de deux aquarellistes, étaient proposées à la vente pour participer à la construction d'un nouveau bâtiment destiné à regrouper des foyers dispersés ; aujourd'hui, c'est à Chenôve. Cela m'avait ému de voir une communauté de gens aussi différents... Ce n'est pas souvent qu'on peut rencontrer ces publics ensemble dans une expo ! Une personne handicapée aimait bien s'exprimer graphiquement, et allait toutes les semaines à un atelier peinture. Elle avait peint sur des papiers qu'elle avait chez elle ; on lui avait proposé d'exposer aussi. Elle était d'accord. On lui avait demandé : « combien veux-tu qu'on les vende ? ». Sa réponse : « 1 € » ! On avait réagi : « c'est pas beaucoup... » ; et elle de répliquer : « eh bien, 2 € alors ! ». On avait fixé le prix à 10 euros (il faut dire que c'était sur des bouts de papier, que ce n'était pas encadré). Certains étaient très beaux, avec beaucoup de spontanéité, sans intellectualisme mal placé. Une douzaine de ses productions à dix euros ont été achetées ; ça lui a fait un peu d'argent de poche... Et à cette même exposition, j'ai vu arriver trois jeunes, avec des planches à roulettes — ce qu'on ne voit pas souvent dans ce genre de lieu ! —. L'un d'eux était hébergé dans un foyer de *l'Arche*, ses deux copains vivaient en ville ; là aussi, c'était sympa, parce qu'ils n'avaient jamais vu ce type de salle... Ça fait vraiment plaisir de voir des gens qui découvrent cet univers qui leur était étranger !

### ***Il y a, en tout cas, une évidente présence religieuse dans tes œuvres... As-tu le sentiment de rendre hommage à une Création (avec un grand C) et d'en faire (re)vivre autrement des éléments disparates ?***

Ça m'est arrivé de faire des croix, par exemple. Et à la Visitation, à l'oratoire, il y a une croix, que j'ai faite, en fil de fer et bandes plâtrées (donc, pas en bois ramassé en forêt). Cette croix pourrait être appelée "de Lorraine", mais elle est inclinée, avec deux bras verticaux, pour dire que, quand on a une épreuve et qu'on réfléchit à ce qu'a vécu le Christ, le fait d'y penser n'est pas un chemin de désespérance... Certaines personnes aiment bien cette croix, me l'ont dit, et je leur en ai fait d'autres, plus petites, dans le même style.

J'ai conçu aussi une croix en métal avec d'anciens cintres de pressing en fil de fer, en les tordant, simplement, et en en faisant un bras vertical et un bras horizontal, noués sans fixation ; le symbole était le lien entre la relation verticale avec Dieu et la relation horizontale avec les hommes. J'ai aussi sculpté sur armature métallique avec des bandes plâtrées ou de la cire. J'ai ainsi représenté un enfant qui tend les bras vers quelqu'un qui peut être son père ; c'était pour l'offrir à un prêtre qui partait en retraite. Il l'a toujours, dans sa chambre...





Avec un bout de bois, j'ai pu évoquer un visage, portant une vraie souffrance... Pour une personne croyante, cela peut être une tête de Christ... mais cela peut être aussi une tête de quelqu'un qui est à Gaza...

C'est d'ailleurs ça qui m'a permis de passer au bois : j'étais dans les Alpes, avec mes enfants, au bord d'un torrent, et j'y ai vu des branches mortes qui avaient l'air de danser. Elles se cassaient facilement, je les ai mises dans du plâtre pour les fixer, j'ai ajouté un caillou. Les gens, autour de moi, m'ont dit : « Qu'est-ce que c'est beau ! ». Du coup, je me suis dit : cela m'ouvre de nouvelles perspectives... et j'ai sculpté beaucoup de choses figuratives, comme des danseurs. Mais j'en fais moins aujourd'hui, parce que c'est très fragile ; la colle, au bout de dix ou quinze ans, ne tient plus, et le caillou tombe ! Je peux bien faire du "service après-vente" si les clients ne sont pas trop loin, mais...

***Tu sembles vouloir représenter l'intériorité de tes personnages... Cette remarque te paraît-elle pertinente ?***

Oui. En même temps, je dirais que j'essaie d'arriver à l'*essentiel*. L'essentiel, ça peut être l'intériorité, c'est vrai ; mais face à une œuvre, c'est la personne elle-même qui reçoit, qui donne du *sens* ou pas à ce qu'il ou elle voit. Une personne, un jour, m'achète une œuvre, et me demande : « Est-ce que vous pouvez m'en parler ? ». C'était abstrait, complètement... En même temps, il y avait des parties solides et des parties fragiles. Je lui ai dit : « pour moi, c'est à la fois la force et la fragilité ». Elle répond : « C'est exactement ce que je cherchais, parce que j'ai perdu une fille il y a dix ans, et que j'ai besoin de ça ». Ça émeut, c'est une occasion d'échanger. Une autre fois, quelqu'un m'achète une œuvre où il y avait deux oiseaux, et me demande : « Qu'est-ce que vous pensez de cela ? ». Je lui dis : « Cela peut être le dialogue dans un couple ». Réponse : « Ah ! C'est ce que je cherchais ! » (*rires*).

***Tes créations relèvent-elles, selon toi, du figuratif, de la stylisation, de l'abstraction ?***

Ce n'est jamais très figuratif... Certes, il y a des oiseaux, mais ce ne sont pas des oiseaux authentiques, plutôt un modelé qui évoque des oiseaux. Même chose pour les autres formes.

***Que cherches-tu en associant le minéral et le végétal dans plusieurs de tes sculptures ?***

Souvent, le minéral me permet de faire des têtes... Il sert aussi d'appui, suggérant par exemple la lassitude de la partie représentée par le végétal. Mais cela peut aussi être complètement abstrait, mêlant par exemple des bois et des pierres.

***On n'est donc pas du tout obligé de "théoriser"... Te sens-tu inspiré par l'Art brut ? par le minimalisme ? par aucune « École » à proprement parler ?***

L'Art brut, j'aime assez... mais je ne m'en revendique pas vraiment. Cependant, une fois, j'ai été inspiré par mon père, qui à la fin de la guerre de 39-45, avait sculpté une femme qui essayait de se redresser, pour symboliser la paix qui arrivait. J'ai fait une sculpture où quelqu'un aidait un autre à se redresser...

***Tu travailles beaucoup le brun, le beige, le blanc cassé, le gris, mais tu t'autorises quelques exceptions (comme des personnages ou oiseaux bleus, rappelant un peu le célèbre bleu Klein). Pourquoi ces choix ?***

Je fais rarement du bleu, sauf quand une occasion se présente : un jour, je vois du lierre qui avait peu à peu poussé autour d'une grande branche... mais quelqu'un avait enlevé la branche, et ce lierre semblait s'enrouler sur du vide. La couleur du lierre n'est pas très belle, et c'est pour lui donner de l'éclat que je l'avais peint en bleu. Mais c'est rare... Et les oiseaux bleus, je les peins ainsi parce que sur du bois, on ne les verrait pas aussi bien si leur couleur ressemblait trop à celle de la branche.



***Tes personnages sont souvent longilignes, et tu attaches une grande importance au rendu du mouvement, voire au quasi-déséquilibre des corps. Es-tu inspiré par le sport ?***

J'aime beaucoup la danse, et cela m'a, en effet, beaucoup inspiré. J'aime beaucoup qu'il y ait une sorte d'élan dans la forme, je ne veux pas que la sculpture soit statique.

***Il y a aussi une dimension religieuse dans tes œuvres...***

Je fais partie d'un mouvement chrétien, CVX, inspiré de saint Ignace. Dans cette communauté, un atelier Arts se réunissait tous les ans, pour 3 jours. On y présentait une peinture ou une sculpture. On parlait cinq minutes sur cette œuvre, et les autres réagissaient, posaient des questions, expliquaient ce qu'ils éprouvaient ou ce que cette création leur inspirait. Ça m'a appris à regarder, et m'a permis d'avancer : face à une peinture où ma première impression avait été « je n'aime pas ça », je découvrais qu'elle apportait quelque chose.



***Peux-tu nous parler de ton livre co-signé avec le frère bénédictin Gilles Baudry ?***

C'est un livre où Sophie, mon épouse, a eu un rôle très important. On avait lu des poèmes de cet auteur, qu'on avait bien aimés. Elle a eu l'idée de mettre des photos de mes sculptures en regard de morceaux de ces poèmes. Elle lui a demandé son autorisation, qu'il a volontiers donnée. Elle a construit le livre, nous a demandé notre d'accord. Nous n'avons souhaité, l'un et l'autre, que de petites modifications... mais si elle n'avait pas été là, le livre, même si son nom n'apparaît qu'à la fin, n'aurait jamais existé !

Ce livre a aussi un côté émouvant : au début, il y a un poème écrit par Gilles Baudry au moment des attentats de Paris... et, de mon côté, j'avais sculpté (en pensant au poème d'Éluard « J'écris ton nom,

liberté »), une main qui tendait un stylo, et écrit (à la place de « liberté ») « fraternité », compte tenu des circonstances... et les deux ont été rapprochés, sans qu'on sache, l'un et l'autre, qu'on pensait à la même chose en écrivant ou en sculptant !

À l'époque, j'étais administrateur du Cesam, centre de formation pour travailleurs migrants et tous publics, et la directrice avait souhaité envoyer, comme carte de vœux, l'image de cette sculpture et le message de fraternité qui l'accompagnait.

***Tu es aussi impliqué dans la vie de la cité et la préservation de la paix. Quelles causes défends-tu, et comment ?***

Je fais du soutien scolaire à ORE : ça me semble important d'aider les jeunes à avancer, aux niveaux collège et lycée. Certains jeunes en master ou thèse contribuent aussi (et sont payés), des gens au travail participent aussi, et puis il y a des retraités. Quand j'ai commencé à ORE, j'étais le seul qui n'était pas d'origine maghrébine, et aussi le seul retraité. Aujourd'hui, on est 5 ou 6 retraités, et 150 inscrits (plus de 100 familles) bénéficient de ce soutien. On accueille en moyenne 80 jeunes chaque mercredi de 16 h à 19 h et chaque samedi de 9 h 30 à 12 h 30, une heure et demie pour les lycéens et une heure et demie pour les collégiens. Le fait d'avoir été en Algérie et d'avoir un peu appris l'arabe m'aide dans cette tâche. Un jour, une jeune de seconde qui m'avait entendu parler arabe avec les autres intervenants s'est adressée à moi en arabe pour me dire : « Eh bien maintenant, on va te respecter ! » (*rires*). Un autre m'a dit : Tu parles arabe comme mon grand-père ! » (puisque j'ai appris l'arabe dialectal, alors qu'aujourd'hui on enseigne l'arabe moderne). Cela montre qu'on est proche des jeunes ; on n'est pas là pour les noter, on établit avec eux une relation personnelle.

***ORE, c'est pour les ados ; tu n'as jamais été intéressé par l'aide aux élèves du primaire ?***

Non, parce que, du fait de ma formation en maths, je suis mieux armé pour cet âge. D'ailleurs, je laisse les étudiants s'occuper des premières et terminales, parce que je n'ai pas été formé aux maths comme eux. J'agis avec les 10-15 ans, parce que c'est important qu'ils ne se disent pas : « je suis nul 'en maths, je n'arriverai jamais à rien ».

***Tu as d'autres engagements...***

Oui, j'ai aussi adhéré, dès mon arrivée à Dijon, à l'Association France Palestine Solidarité, quand elle s'appelait encore Association Médicale Franco-Palestinienne. C'est parce que j'ai connu en Algérie des Palestiniens qui y étaient venus pour leurs études. J'habitais dans un ancien presbytère à Oran. On était deux ou trois Français et deux ou trois Palestiniens. J'ai un peu mieux compris ce qui se passait en Palestine. L'un d'eux est venu en France pour y faire une thèse de droit ; on a continué à se côtoyer. Depuis les accords d'Oslo de 94-95, il a pu retourner dans son pays où il a été nommé prof d'université. Il habitait Hébron. Avec Sophie, on est allé le voir... et c'est émouvant, parce que tout le vieil Hébron a été racheté à vil prix par les Israéliens qui ont chassé les habitants. Du coup, la vieille ville est barrée... et c'est là que des Israéliens jettent leurs détritiques depuis leurs fenêtres sur les grillages, au-dessus de la rue principale. On s'est promené là, avec notre ami, et c'est bouleversant... J'ai d'ailleurs représenté un mur dans une de mes sculptures, pour montrer qu'on peut se parler par-dessus les murs.

(voir page suivante)

Il y avait aussi un Palestinien qui habitait Dijon et qu'on voyait régulièrement. On avait organisé à la M.J.C. de la Maladière une exposition sur l'histoire de la Palestine... J'avais été interrogé par les Renseignements Généraux qui voulaient savoir combien on était, etc. J'avais dû répondre : « Ça ne vous regarde pas ! ».

***D'où ta présence aux rassemblements du samedi, place Darcy, exigeant une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens...***

***Par ailleurs, nous avons vu que dans la vie de ta paroisse, tu t'occupais des relations entre chrétiens et musulmans ; nous avons une petite idée de ta réponse, mais nous voulions te demander pourquoi tu es particulièrement concerné par ce sujet.***



Parce que j'ai été de 1971 à 1977 en Algérie, où l'Église algérienne était très engagée en faveur de l'indépendance, à peine dix ans après. C'est grâce à son action que j'ai pu connaître des Algériens, par exemple un ami communiste... Le père de ce dernier avait été tué par l'armée française. Pour l'Aïd el Kébir (la fête du mouton), à El Asnam où habitait sa mère, j'avais emmené le mouton en 2 CV ! C'était très émouvant de partager ce moment avec cette famille à qui la France avait fait tant de mal. Je leur ai demandé comment ils pouvaient m'accueillir ainsi. La mère a répondu : « On fait la différence entre l'armée française et l'individu français ». Je me disais : les Français en auraient-ils fait autant avec ceux qu'ils appelaient encore les "Boches" dans les années cinquante ?

J'allais où je voulais en Algérie, par exemple dans les Aurès... Aujourd'hui, après la "décennie noire", ce ne serait certainement plus le cas ! Et ça me paraît d'autant plus important d'avoir des relations avec les musulmans, pour barrer la route à la haine.

***Cette expérience de vie ne manquera pas d'intéresser notre modeste lectorat... Grand merci, Roland, pour ton accueil.***

***Vous pouvez vous reporter :***

- au livre de : Roland MACHET, Frère Gilles BAUDRY, Dans la forêt des signes, Parole et silence, 2019  
et à sa très belle préface écrite par la philosophe Marguerite LÉNA
- au site web : <https://roland-machet.fr/>
- au site web : <https://association-reflets.fr/>





Réinventons  
QUETIGNY

## La Lettre

n° 32

nov. - déc. 2024

### Les "champs de bataille" du remembrement

Inès Léraud et Pierre Van Hove s'étaient fait connaître en 2019 par une "enquête dessinée" sur les algues vertes en Bretagne, qui avait donné lieu l'an dernier à un film à succès de Pierre Jolivet. Iels récidivent aujourd'hui, avec un autre ouvrage, au titre (fort bien trouvé) de *Champs de bataille*, portant sur un sujet d'histoire environnementale et sociale, certes déjà abordé par quelques géographes, historiens et anthropologues dans des publications assez confidentielles, mais jusqu'à présent bien peu traité pour le grand public : le remembrement agricole de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle en France — particulièrement en Bretagne —. Les auteur·e·s ont obtenu le concours d'un agrégé d'histoire, doctorant, Léandre Mandard, spécialiste de l'histoire environnementale, sociale et culturelle de la modernisation agricole après 1945 ; mis en scène dans le livre, il a participé à sa rédaction et y a inclus des sources fort bien choisies.

Le résultat est bluffant.

C'est un réquisitoire convaincant contre les décideurs politiques et la FNSEA, syndicat dominant du monde paysan. Il décrit la marche forcée de la réorganisation foncière par une redistribution des parcelles entre agriculteurs, sous l'autorité de politiques, de hauts fonctionnaires et de "syndicalistes" persuadés d'incarner la modernité face à des agriculteurs jugés passésistes et incapables de percevoir leur intérêt.

Les auteurices mettent en évidence la vision administrative, productiviste et intéressée des élites qui ne considéraient que l'efficacité à court terme et faisaient fi du sort des populations.

Quelques idées-clé :

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, c'est le régime de Pétain qui a initié le processus : « la terre ne ment pas », certes, mais les technocrates de Vichy n'ont eu aucun scrupule à lui faire violence !

Parmi les principales victimes, les arbres fruitiers (autrefois omniprésents dans les prés où paissait le bétail), les haies (réservoirs de biodiversité) ou les talus (essentiels à la régulation

des cours d'eau qu'il faut aujourd'hui, dans certains territoires, « reméandrer ») ! L'ouvrage n'est pas tendre envers les industriels — souvent américains — de la chimie des engrais ou du machinisme agricole, voire tous ceux qui recrutaient leur main-d'œuvre parmi les ruraux quittant la terre.

Pas toujours désintéressés, les chambres d'agriculture, le génie rural, l'INRA (créé en 1946, à une époque où la France était en période de pénurie alimentaire), la presse quotidienne régionale, la Radio-Télévision Française (contrôlée par le Pouvoir), puis les institutions européennes se sont faits les chantres du remembrement. La discorde gagnait les villages, au point de provoquer de véritables drames, et les réclamations des "perdants", souvent peu organisés, n'étaient que très rarement prises en compte.

Parmi les élus, si les communistes et certains socialistes étaient à l'écoute des petits exploitants, il n'en était pas de même de Mitterrand, de Jean Monnet ou du M. R. P., clé des coalitions politiques. Au nombre des instigateurs de ce bouleversement de la vie rurale, de cette fracturation de la société paysanne, de ce triomphe d'un capitalisme impitoyable et triomphant, on trouve des acteurs parfois inattendus ; ainsi René Dumont, chantre en 1941 du remembrement imposé, qui, influencé trente ans plus tard par le rapport Meadows sur « les limites de la croissance », deviendra la figure de proue de l'écologisme en France. Moins surprenant, Edgard Pisani, ministre de l'agriculture de De Gaulle, qui, très honnêtement, reconnaîtra quarante ans plus tard ses erreurs. En revanche, les principaux dirigeants du syndicat agricole majoritaire semblent persévérer dans l'aveuglement !

Pour les auteurs, la vie rurale a été profondément meurtrie : vente des bêtes, course aux tracteurs, endettement, fin de l'entraide... Les paysans rebelles ont été broyés par le système, et les trop rares initiatives pour renouer avec une agriculture paysanne ont bien du mal à s'imposer.

On peut trouver dans cette BD militante des partis-pris, voire un certain manichéisme. Mais l'argumentation est solide, la lecture passionnante, les ravages sociaux et écologiques du remembrement finement analysés, et un élément fondamental des changements de nos sociétés dans les dernières décennies est mis en lumière pour le grand public.

*Pour aller plus loin :*

Inès Léraud, Pierre Van Hove, Champs de Bataille - l'histoire enfouie du remembrement, La Revue Dessinée. Delcourt, 2024

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-mercredi-20-novembre-2024-8473983>

Michèle Salmona, Souffrances et résistances des paysans français, L'Harmattan, 1994

Christophe Bonneuil, Frédéric Thomas, Olivier Petitjean : Semences, une histoire politique. Amélioration des plantes, agriculture et alimentation en France depuis la Seconde Guerre mondiale. Charles Léopold Mayer, 2012

Un prochain numéro de [Secrets d'info](#), sur France Inter (le samedi à 13 h 20), sera aussi consacré à cette B.D.

*... et, sur le précédent sujet traité par les deux auteurs :*

Inès Léraud, Pierre Van Hove, Les algues vertes - l'histoire interdite, La Revue Dessinée - Delcourt, 2019

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/culture-bd/culture-bd-par-melanie-chalandon-en-direct-du-dimanche-29-aout-2021-8715566>



## ***La Lettre***

**n° 32**

**nov. - déc. 2024**

### **Les retraités, des "privilégiés" ?**

Dans le chaos politique que nous traversons, une petite musique se fait entendre à droite... « Les retraités coûtent cher », « il faudra bien allonger la durée du travail jusqu'à 65 ans », « les anciens peuvent bien accepter une baisse de leurs pensions en ces temps d'austérité », « les pensions de réversion sont un privilège »...

Pourtant, près de 200 retraité·e·s, rassemblé·e·s le 3 décembre devant la préfecture de Côte-d'Or, ont jugé utile de montrer leur désaccord avec ces discours convenus. Ils ont chaleureusement applaudi les déclarations de Daniel Noirot (de l'Union Syndicale des Retraités CGT) et de Philippe Choulot (de la Fédération Générale des Retraités de Côte d'Or), qui, avant d'être reçus en délégation par le nouveau préfet, ont démontré, avec de très solides arguments, que cette petite musique sonnait faux !

Faux, car les retraité·e·s ont subi en 20 ans un décrochage de 10 % de leurs pensions par rapport aux salaires. Leur perte de pouvoir d'achat dans les 8 dernières années représente plus de 3 mois de pension ; depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. Et Michel Barnier prévoyait, avant sa chute, de supprimer l'abattement de 10 % sur les impôts des pensionnés, et de reculer l'indexation (conforme à la loi) des retraites de base sur l'inflation du 1er janvier au 1er juillet... alors que déjà un·e retraité·e sur 10 a un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté et que ce nombre ne cesse d'augmenter !

Faux, car le gouvernement voulait faire des économies sur l'autonomie, augmenter les tarifs des consultations médicales, créer un reste à charge pour les personnes atteintes d'affections de longue durée (très nombreuses parmi les ancien·ne·s) ; il prévoyait aussi un transfert de dépenses de la Sécu aux complémentaires santé, dont les cotisations ne peuvent que s'accroître.

Faux, car les représentants du gouvernement avaient proposé au sein du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) de diminuer les pensions de réversion accordées aux conjoints de personnes décédées. Or plus d'un million de personnes (essentiellement des femmes) vivent uniquement de ces pensions ; sans elles, l'écart moyen de traitement entre hommes et femmes passerait de 28 % à 40 % ! Vous avez dit : « justice » ?

Faux, car — fait inédit — un député, Laurent Wauquiez, annonçait le 11 novembre, à la place du gouvernement (!), que les pensions seraient revalorisées de 0,9 % (soit la moitié de l'inflation "officielle") pour tous les retraités au 1er janvier ; suivrait au 1er juillet un rattrapage pour les petites retraites (ce qui comprend la pension de base et la complémentaire) en deçà du Smic : 44 % de retraités concernés. Tous les syndicats ont dénoncé ce marché de dupes qui aurait pénalisé la totalité des retraité·e·s sur les six premiers mois de l'année et certain·e·s toute l'année, sans espoir de rattrapage les années suivantes ! Marché de dupes...

« Oui, nous dira-t-on, mais les retraités ne sont plus guère utiles à la société ! ». Vraiment ?

- les retraités représentent plus de 52 % de la consommation en France
- ils dépensent 30 milliards d'euros pour soutenir leurs petits-enfants, enfants... parents !
- près d'un président d'association sur 2 est un retraité
- le temps consacré par les retraités à aider autrui est d'1 milliard d'heures par an (France Bénévolat).

Finalement, les travaux du Conseil d'Orientation des Retraites nous montrent qu'après plusieurs décennies d'amélioration du sort des retraité·e·s, les politiques suivies ou envisagées par nos gouvernements à partir de la sinistre réforme Fillon de 2003 ont abouti à de nets reculs, alors même que l'âge de la retraite se décalait inexorablement et que la santé des retraités qui subissaient cette régression en était affectée. Cela veut-il dire qu'il faut laisser la situation en l'état ?

Évidemment non ! Face au vieillissement de la population, il faut anticiper les besoins à venir... Or le fameux "plan pluriannuel pour le grand âge et l'autonomie" promis par nos dirigeants depuis des années n'a jamais vu le jour.

Plus de 80 % des EHPAD publics sont en déficit.

Alors qu'il faudrait recruter 400 000 personnes dans le secteur du grand âge d'ici à 2030, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (contre lequel s'étaient levés la quasi-totalité des syndicats et fédérations de personnes âgées) ne prévoyait de créer que 6 500 emplois... Ce PLFSS a heureusement coûté Matignon à un certain Michel Barnier, qui se retrouve en retraite aussi brutalement que tardivement : 73 ans !

Notre système social ne souffre pas d'un excédent de dépenses, mais d'un manque de recettes : ne devrait-on pas en trouver dans les exonérations de cotisations sociales du patronat, dans les « niches fiscales » des plus fortunés (si "bien conseillés"), dans les fraudes aux cotisations sociales de certaines entreprises, dans la *flat tax* qui protège les plus riches ?

Pour les retraités, il ne faut accepter aucune pension au-dessous du SMIC, et exiger une indexation de ces pensions sur le salaire moyen !





## ***La Lettre***

**n° 32**

**nov. - déc. 2024**

# **La victoire de Trump est une grave défaite pour le peuple américain et pour les peuples du monde entier**

La grossièreté, les insultes, les mensonges et délires, la rhétorique raciste, machiste et simpliste du personnage n'ont pas gêné nombre de ses électeurs... à moins que, précisément, ce soient là, en partie, les raisons de leur vote.

Dans quelques mois, les menaces du candidat Trump deviendront donc les premières mesures du président des États-Unis. Avec la majorité au Sénat, à la Chambre des Représentants et à la Cour suprême, il disposera de tous les pouvoirs, en plus des énormes moyens de l'appareil fédéral américain. De quoi faire un parfait « dictateur » comme le milliardaire l'a lui-même assuré...

Sur le plan intérieur, ce seront d'abord des millions d'immigrés pour lesquels la chasse sera ouverte. Pour les femmes, la limitation du droit à l'avortement sera à l'ordre du jour dans de nombreux États, tout comme les droits des LGBT. Sur le plan social, la réforme du droit du travail favorisera les corporations *versus* les syndicats, et la suppression de l'« Obamacare » rabotera le peu de sécurité sociale santé existante. Quant à la protection de l'environnement, elle consistera à « forer, forer, et encore forer », le réchauffement climatique étant, comme chacun le sait, une invention gauchiste. Les « wokistes » qui voudront s'opposer à ces premières mesures n'auront qu'à bien se tenir !

Sur le plan de la politique étrangère, ce sera « la Paix » façon Trump. « La Paix » du sacrifice et du renoncement de nombreux territoires et de ses droits nationaux pour une partie du peuple ukrainien. « La Paix » des cimetières et des fosses communes pour le peuple palestinien.



Les peuples du monde en lutte pour les libertés assisteront aux réjouissances des tyrans tels que Poutine, Netanyahu, Khamenei, Xi Jinping et autres, de l'argentin Milei au hongrois Orban. Un axe fasciste, une véritable « internationale brune » est en train de se mettre en place sous nos yeux, faite de la désignation raciste d'un ennemi, du projet de son éradication, de la négation de la science et de la culture, assortie d'une bonne dose de masculinisme et de mépris des femmes. D'authentiques fous furieux plus ou moins mégalomanes, libertariens, confusionnistes et/ou complotistes sont ou vont être au pouvoir dans la première puissance mondiale, tels Robert Kennedy junior, antivax radical nommé au ministère... de la santé, ou Elon Musk, l'homme le plus riche du monde, propriétaire de X (ex Twitter) et spécialiste des « fake news ». Quant à celles et ceux qui ne sont pas au pouvoir — ou qui l'ont perdu —, elles et ils patientent en embuscade, surfant sur la vague anti-immigrés des opinions publiques, entretenue par les gouvernements de gauche et de droite ordinaires.

Les forces progressistes, les forces sociales, les organisations démocratiques, syndicales, environnementales ont donc subi, avec la nouvelle élection de Trump, une grave défaite. À ce stade, cette défaite reste électorale et ces organisations ne sont pas détruites. Beaucoup sont démoralisées mais demeurent entières et mobilisées. Il leur faudra se préparer à une longue résistance, pied à pied, en relançant un front large en défense des libertés démocratiques pour les travailleuses et travailleurs, les femmes, les minorités, et défendant une bifurcation écologique urgente et radicale.

Dans ces conditions, pour nous ici en France, il s'agit de soutenir en premier lieu les mouvements démocratiques et progressistes des États-Unis et de lutter contre nos Trump à nous. Cela passe par le renfort de notre solidarité avec les peuples ukrainien et palestinien, entre autres. Et favoriser le rassemblement de celles et ceux qui veulent s'opposer aux forces réactionnaires, partout.



## **La Lettre**

**n° 32**

**nov. - déc. 2024**

## **Bientôt la paix en Ukraine ?**

*Depuis plus de 1000 jours l'Ukraine résiste, tant bien que mal, avec l'aide militaire, financière, politique et humanitaire des pays occidentaux et de quelques autres. Mais, du fait d'un soutien militaire insuffisant et trop tardif, elle voit s'éloigner de plus en plus la possibilité de repousser les armées russes hors de son territoire pour arriver à une paix juste.*

Il est nécessaire, avant tout, de rappeler quelques réalités solidement établies et vérifiées au sujet de la Guerre en Ukraine. Sous les ordres du dictateur russe Poutine, les armées russes ont envahi l'Ukraine le 24 février 2022, en violation du droit international ; invasion clairement condamnée par une large majorité de l'Assemblée générale de l'ONU, incapable pourtant de faire respecter ce droit international. Si les raisons de cette guerre peuvent apparaître complexes, elles ne peuvent être justifiées ni par le supposé "régime néo-nazi de Kiev" invoqué par Poutine les premiers jours de l'invasion pour "libérer" le peuple ukrainien, ni par une agression ou menace avérée de l'Occident que s'évertue à faire croire Poutine depuis son échec à soumettre son pays voisin dans les premières semaines de l'invasion.

### **Incertitude en Ukraine depuis le 5 novembre**

Depuis l'élection de Trump aux USA, l'incertitude plane sur l'issue de ce conflit. Au-delà des fanfaronnades du prochain président américain (« j'obtiendrai la paix en un jour »...), les interrogations sont multiples : les États-Unis vont-ils lâcher l'Ukraine en imposant un accord au rabais ? Que veut, que peut l'Union Européenne, divisée, si l'aide américaine se réduit ou cesse ? Quel « accord de paix » le peuple ukrainien est-il prêt à accepter ? Quelle sécurité pour demain ?

### **La paix, oui, le plus vite possible, mais à quelles conditions ?**

S'il est possible que des pourparlers de paix interviennent dans les mois ou l'année qui viennent, ils ne signifieront probablement pas un cessez-le feu immédiat, et encore moins la signature

d'un accord de paix tellement les positions des belligérants sont éloignées. D'un côté, un envahisseur qui piétine le droit international et emprisonne son peuple dans l'oppression et le mensonge selon lequel la Russie ne peut sortir de ce conflit que vainqueur, c'est-à-dire avec des conquêtes territoriales significatives.

De l'autre, un pays de l'ex-URSS, contraint de se battre les armes à la main pour son indépendance et son intégrité territoriale établies clairement en 1991, signées à plusieurs reprises par la Russie et acceptées, depuis, par la communauté internationale. Les Ukrainiens, qui semblent aujourd'hui se résoudre à la paix, rejettent toujours majoritairement les concessions territoriales malgré, la fatigue, les souffrances, les morts, les horreurs.

On est loin d'une paix juste, qui signifierait clairement pour eux le retrait des forces russes, la reconnaissance définitive de l'indépendance de leur pays dans ses frontières de 1991, sans oublier la réparation des énormes destructions et dommages subis et les condamnations des responsables des crimes de guerre et crimes contre l'humanité. C'est pourtant ce que nous devons continuer d'exiger, par solidarité avec le peuple Ukrainien et au nom du droit international qui reste le seul repère dans ce monde où la violence et la force deviennent de plus en plus la règle. C'est ce que nous devons exiger aussi pour garantir le droit des peuples à une paix durable.

### **Poutine ne doit gagner ni cette guerre ni cette paix**

Cette guerre a déjà fait des centaines de milliers de morts et de blessés, aussi bien Ukrainiens que Russes, par la folie meurtrière d'un régime obsédé de revanche et de reconquêtes, provoqué des malheurs sans nom dans les familles et les individus, entraîné de multiples écocides et urbicides. L'Ukraine, à ce jour, a perdu 10 millions d'habitants, morts ou expatriés. Laisser l'envahisseur et son régime « gagner » cette guerre serait une insulte à toutes les victimes, ukrainiennes comme russes, de ce conflit. Ce serait un encouragement à tous les impérialismes et régimes dictatoriaux qui transgressent ou rêvent de piétiner le droit dans leur pays ou chez leurs voisins. Ce serait laisser le champ libre au maître du Kremlin et à ses acolytes pour de nouvelles guerres, en Europe ou ailleurs. Ce serait abandonner les conquêtes démocratiques acquises par des dizaines ou centaines d'années de lutte pour la reconnaissance des droits humains fondamentaux et pour la paix entre les peuples. Ce serait bafouer le courage de celles et ceux qui, en Russie, risquent ou ont perdu leur vie et leur liberté en s'opposant à cette guerre. Ce serait laisser l'Europe dans un état de guerre larvée lourde d'affrontements futurs tout aussi meurtriers.

Poutine ne doit pas davantage gagner cette « paix » qu'il veut imposer à son avantage pour assouvir sa soif de revanche et parfaire ses visées somnambules. Une défaite ou une semi-défaite serait un coup d'arrêt à ses prétentions impérialistes et un encouragement à celles et ceux qui, en Russie, se battent contre la dictature pour un régime de droit et de liberté.

Si notre solidarité avec le peuple Ukrainien peut sembler irréaliste ou vaine, tellement nos moyens pour le soutenir peuvent paraître dérisoires, elle doit pourtant continuer à s'exprimer.



## ***La Lettre***

**n° 32**

**nov. - déc. 2024**

## **Enfin ! (presque)**

Nos plus fidèles lecteurs s'en souviennent peut-être : « ENFIN ! » était déjà le titre de l'article qui, en mai dernier, se félicitait de ce que le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, avait demandé à la Cour de délivrer des mandats d'arrêt contre Nétanyahou, Gallant et trois dirigeants du Hamas. ENFIN ! Disions-nous, la justice allait passer...

C'était méconnaître et sous-estimer les pressions qui allaient s'exercer sur la CPI, notamment sur les trois juges directement compétents et sur le procureur : menaces, pièges, cabales, rumeurs, histoires de sexe..., tout a été bon pour déstabiliser la Cour, au point que la première magistrate a dû démissionner. Les services israéliens et de différents pays occidentaux, États-Unis en tête, étaient à la manœuvre, on s'en doute. Six mois ont ainsi été « gagnés » pendant lesquels les massacres génocidaires de civils et d'enfants ont pu se poursuivre. C'était à désespérer du droit international et nombre de juristes étaient consternés.

C'est seulement six mois plus tard, le 21 novembre, qu'à la surprise générale, trois mandats ont ENFIN été délivrés contre Netanyahu, Gallant (Israël) et le Palestinien Mohammed Deïf. Notons qu'il n'avait fallu que trois semaines pour délivrer un mandat d'arrêt contre Poutine... Le double standard est évident.

Les réactions israéliennes et états-uniennes ont été immédiates et très vives : Netanyahu a évidemment accusé la CPI d'« antisémitisme » en osant se comparer à... Dreyfus, Biden a qualifié les mandats de « scandaleux » et Trump a juré de dissoudre la CPI. Par contre, Josep Borell, représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères a insisté sur le nécessaire respect du droit international incarné par la Cour. C'était sans compter sur les toutous de la Hongrie et de l'Allemagne, inconditionnels du soutien à Israël, refusant d'appliquer les mandats de la CPI, tandis que d'autres États tergiversaient.

Quant à la France, elle s'est une nouvelle fois déculottée ! Une semaine après avoir semblé faire preuve de fermeté quant à l'application du droit international, voilà qu'elle invoque les « immunités des États non parties à la CPI », comme Israël, et d'ajouter que « de telles immunités s'appliquent au Premier ministre Netanyahu et autres ministres concernés ». CQFD !

Or la jurisprudence de la CPI est constante qui dit le contraire : il n'y a, en l'espèce, aucune immunité, de quelque nature que ce soit, pour quiconque !

De « mauvaises langues » bien informées confient que le prix payé pour cette volte-face honteuse aurait été la signature de Macron au bas de l'accord de cessez-le-feu au Liban ! Comme on connaît Macron et sa « novlangue » qui consiste à faire le contraire de ce qu'il dit, il est parfaitement crédible que la justice internationale ait été sacrifiée à son égo de petit autocrate jouant à la grande puissance.

Le cynisme et l'infamie permanente sont bien la marque de fabrique de la macronie dont il est grand temps de se débarrasser.

### **Pour aller plus loin :**

Nous vous invitons à consulter le site [pourgaza.fr](http://pourgaza.fr), du Collectif 21 pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, qui rassemble une trentaine d'associations. Vous y trouverez des prises de position, des informations sur les actions passées, en cours ou futures, des appels à l'action. Il a réalisé en particulier, dans les rues de Dijon, un micro-trottoir sur la situation en Palestine :

<https://www.youtube.com/watch?v=YbIGjlcZhg>





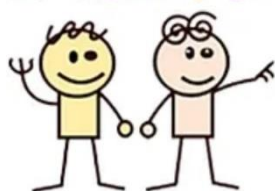
Réinventons  
QUETIGNY

## *La Lettre*

n° 32

nov. - déc. 2024

### LE COIN DES ENFANTS



## *Savoir attendre...*

Il faisait froid, il faisait déjà nuit... en ce début décembre, une brume opaque, glaçante recouvrait tout, et Zoé, mon petit chat, attendait dehors au fond de la Place centrale... Mais pourquoi Melchior, son ami hibou du Parc des Cèdres, avec qui il avait rendez-vous, était-il tant en retard ? Peu à peu il passait du doute à la crainte, de l'impatience à la colère. Pourtant c'était bien là, au pied de la statue « la marche du temps » dont on ne discernait déjà plus la présence, qu'ils avaient promis de se retrouver pour se rendre au Fournil Gourmand dont les viennoiseries réunissent bien des moineaux en terrasse. Zoé et Melchior appréciaient leur conversation primesautière et toujours très documentée sur les événements de la Place centrale. Mais ce soir-là, ils avaient disparu depuis longtemps à la recherche d'un peu de chaleur.

Il faisait froid, il faisait déjà nuit... Admirant et enviant le stoïcisme, la résilience et le principe d'espérance de la statue horloge « La marche du temps » qui, selon certains anciens, était située à l'origine au cœur d'une fontaine et possédait peut-être à l'époque deux aiguilles sur le globe soutenu par l'enfant juché sur les épaules de l'homme tenant d'une main des cymbales aujourd'hui muettes et de l'autre un bâton de cérémonie à pommeau d'or, Zoé n'avait jamais compris pourquoi aucune municipalité n'avait envisagé, depuis 1982, de mettre à disposition des passants un écriteau explicatif. Pourtant son créateur, Dominique Kaepelin, sculpteur et graveur multidisciplinaire du Puy-en-Velay, était connu et reconnu dans différents domaines, exerçant son talent tout autant dans l'art profane que dans l'art sacré (à Dijon : aménagement du chœur de l'Église Notre Dame ; mobilier liturgique et fresque de la chapelle Guillaume de Volpiano, Cathédrale Saint Bénigne).

Il faisait froid, il faisait déjà nuit... Zoé attendait... Seul ? Pas tout à fait. Ayant perçu son désarroi, Zénon et Achille l'avaient rejoint. Zénon était le seul lombric rescapé de la bétonnisation de la Place centrale, et il se plaisait souvent à citer la fameuse phrase de Charles Darwin concernant son espèce (1882) : « Il est permis de douter qu'il y ait beaucoup d'animaux qui aient joué dans l'histoire du globe un rôle aussi important que ces créatures d'une organisation si inférieure ». Zoé remerciait toujours son ami détritivore pour son action indispensable à la bonne santé du sol qu'il drainait, aéraït et mélangeait. Quant à Achille, nul besoin de vous le présenter, il s'agit de ce petit hérisson, protecteur des morts dans l'Égypte ancienne et animal totem de l'enfance et de l'innocence, qui eut en toute discrétion un rôle majeur dans la conception et l'élaboration du réaménagement et de la (re)végétalisation de la plaine des Aiguïsons, lors des réunions publiques.

Il faisait froid, il faisait déjà nuit... Mais que faisait Melchior ? Pour un hibou, parcourir la distance depuis le Parc des Cèdres jusqu'à la Place centrale ne présentait aucune difficulté et prenait très peu de temps, même s'il ne pouvait atteindre la vitesse du faucon pèlerin en piqué, plus de 300 km/h, l'oiseau le plus rapide du monde. Certes, il respectait habituellement la vitesse autorisée de 30 km/h mise en place sur l'avenue du stade, mais quand même, soupira Zoé... Nos amis, rejoints par l'Écureuil échappé du fronton d'une agence bancaire, envisageaient de partir à sa recherche, empruntant chacun un itinéraire différent, quand il apparut soudain, étrangement sérieux et songeur, à tel point que tous demeurèrent muets, le sourcil levé. Au bout de quelques minutes, Melchior raconta :

« J'étais sur le point de vous rejoindre quand j'entendis au fond du parc un tumulte étrange, mélange de croassements et de sifflements qui déchiraient la nuit...

— Des corbeaux ? suggéra Achille.

— Oui, en effet, je les connais bien ; mais quand je fus proche, je découvris que les sifflements étaient émis, vous n'allez pas me croire, par un couple apeuré et prêt au combat d'hamadryades !

— Quoi, les corbeaux s'attaquent désormais aux charmantes nymphes protectrices des arbres, celles qui les accompagnent tout au long de leur vie !, rugit Zoé...

Melchior le rassura immédiatement, car « il s'agissait en fait d'un couple... »

« De Cobras Royaux », l'interrompt Zénon, expert en homonymie.

Stupeur, effroi ! Melchior leur expliqua qu'ils sont souvent inoffensifs et n'utilisent leur venin que quand ils se sentent menacés. En général ils se cachent dans les forêts tropicales. Tous voulaient connaître la suite... Melchior, comme tout bon médiateur, avait souvent constaté que des conflits et même des drames trouvaient leur racine dans la méconnaissance des autres, la peur de l'étranger pouvant engendrer la haine. Il avait donc favorisé, après les avoir écoutés respectivement et respectueusement, une relation de dialogue et de bonne intelligence entre tous. « Oui, qu'ils prennent exemple sur nous ! » s'exclamèrent Zénon et Achille, dont les premières rencontres avaient été assez explosives, atavisme oblige ! Heureux dénouement : quand Melchior quitta le Parc des Cèdres, les corbeaux aidèrent les cobras royaux à édifier avec des branchages un petit abri, une sorte de crèche pour être protégés durant la nuit. L'Écureuil posa alors La Question : « Pourquoi sont-ils ici, chez nous ? ». Melchior relata alors que les deux Ophiophagus Hannah lui avaient confié être arrivés à Quetigny depuis l'Asie suite au dérèglement climatique, leurs conditions de vie étant là-bas gravement menacées par la pollution des eaux et la déforestation. « Cela ne m'étonne pas », soupira Achille qui, en tant que citoyen engagé (pléonasme ?), aimait consulter les études de l'U.I.C.N. (Union

Internationale pour la Conservation de la Nature), ce qui lui avait permis d'apprendre que 14 % des mammifères, 19 % des poissons d'eau douce, 23 % des amphibiens, 24 % des reptiles, 32 % des oiseaux nicheurs étaient menacés en France métropolitaine... Mais comment lutter contre des politiques mondiales au service d'intérêts privés détruisant la biodiversité nécessaire à la survie commune ? Tristesse, colère, honte !

Zénon prit alors la parole en citant une phrase du professeur Jean Bernard : « Il faut ajouter de la vie aux jours lorsqu'on ne peut plus ajouter de jours à la vie ». Chacun se plongea dans ses propres réflexions existentielles, cherchant une réponse, la réponse au pourquoi du vivant... Attirée par ce rassemblement survint la petite Deuche rOse du magasin éponyme qu'ils accueillirent fort aimablement. C'était une cinéphile avertie fréquentant souvent les salles obscures. Voulant parader devant elle, l'Écureuil cita cette pensée de Woody Allen : « On devrait vivre sa vie à l'envers... Commencer par mourir, ça éliminera ce traumatisme qui nous suit toute notre vie. Se réveiller dans un hospice puis se faire expulser pour bonne santé. Travailler, jusqu'à devenir assez jeune pour profiter de la vie. Faire la fête, aller au lycée, au collège. Puis devenir bébé. Passer neuf mois tranquilles à flotter. Et pour finir quitter ce monde dans un orgasme ». Certains sourirent à cette hypothèse, et bientôt ne purent retenir leur rire ! En conclusion Zoé proposa comme synthèse un passage de Christian Bobin : « Une des plus belles visions est que l'univers est un seul instant, que dans l'œil de Dieu il n'y a que cet instant où les morts, les vivants et les êtres à venir sont contemporains, agissent les uns sur les autres ». Silencieusement Ils se saluaient pour se séparer quand dans la nuit noire, ébahis, tout frissonnants, ils entendirent comme venant de nulle part un duo de voix, l'une grave et précise, l'autre plus fluette et hésitante, leur confier avec conviction :

Eliot dort  
Du sommeil de tous les sommeils  
Du prodigieux sommeil  
Avec ce presque rien d'asiatique  
Qu'affichent les bébés

Pour davantage de confort  
Il croise encore ses petits pieds  
Et s'en va tranquille  
Mains à empoigner le monde  
Au plus vaste de tous les espoirs

Il se déprend de la grande fatigue  
Des berceuses marines à l'air léger  
De la chaude et obscure caverne intime  
À cet espace de claires zébrures heurté  
Le son soyeux de son souffle est régulier

Rien de plus fort qu'Eliot qui dort  
Drapé dans l'odeur surette du lait caillé  
Il dort tout entier  
A la confiance en l'amour maternel  
Et sa douce ronde infinie

Alors émerveillés de lui ils le regardent  
Être là

Luc Strenna - Ridules - Éditions Edilivre

En ce mois de décembre 2024, à Quetigny, Place centrale, ainsi parlait non pas Zarathoustra  
mais, au début du temps de l'Avent, la Marche du Temps s'adressant à tous, à ceux qui  
croyaient au ciel et à ceux qui n'y croyaient pas...

Savoir attendre...